

COMMUNIQUÉ FINAL

**REUNION TRANFRONTALIERE ENTRE LES EQUIPES TECHNIQUES DE
SANTÉ DE LA GUINÉE, DU MALI ET DU SENEGAL SUR LE
RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE A VIRUS EBOLA
LABE, LES 25 ET 26 FEVRIER 2015**

I. INTRODUCTION :

1. Conformément aux instructions données par leurs Excellences les Présidents Pr Alpha Condé, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et Monsieur Macky Sall,
2. La première réunion transfrontalière entre les équipes techniques de la République de Guinée, du Mali et du Sénégal sur la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola s'est tenue les 25 et 26 Février 2015 à Labé (République de Guinée).
3. Les délégations des trois pays étaient conduites respectivement, côté Malien par le Représentant du Centre des Opérations d'Urgence (COU), côté Guinéen par le Gouverneur de la région de Labé, et côté Sénégalais par le Gouverneur de la Région de Kédougou.

Les délégations nationales étaient également composées des Autorités politiques, administratives de la Région de Labé en Guinée, du Gouverneur de la Région de Kédougou, du Gouverneur Adjoint de la Région de Kolda au Sénégal, des Préfets de Koundara, Mali, Labé, Tougué, Koubia, Dinguiraye, des Maires de Kenieba et de Faléa au Mali, des Responsables des Services de santé des régions et département frontaliers des trois pays concernés.

1. Ont pris part également à la réunion les Représentants de plusieurs Institutions et Partenaires, Organismes Gouvernementaux et Non Gouvernementaux : OMS, UNICEF, UNFPA, UNMEER, CDC, Stop-Palu/USAID, PAM, OIM, World Vision, ACF, Croix rouge, Medicos Del Mundos, etc

II. CONTEXTE

L'émergence de l'épidémie de la maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest menace la sécurité sanitaire publique régionale et mondiale. L'actuelle épidémie en cours figure parmi les plus effrayantes jamais enregistrées depuis l'apparition de la maladie il ya quarante ans.

Plusieurs réunions inter-états avec différents partenaires ont été organisées à ce sujet. Des réunions transfrontalières ont régulièrement regroupé les autorités sanitaires de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone dans le cadre de la Mano River Union. Une réunion ministérielle d'urgence a également été organisée à Accra, les 02 et 03 juillet 2014 sur la question qui a abouti à un communiqué avec des recommandations.

Malgré les dispositions prises, l'épidémie évoluant en Guinée, Liberia et Sierra Leone, s'est propagée au Sénégal et au Mali voisins. Les différentes missions d'évaluation et d'appui ont constaté plusieurs problèmes, notamment l'insuffisance du contrôle au niveau des frontières alors qu'on enregistre d'importants mouvements de populations.

La Guinée, le Mali et le Sénégal partagent une longue frontière de plusieurs milliers de kilomètres. La proximité géographique et culturelle fait que les mêmes communautés et les mêmes familles se retrouvent souvent de part et d'autre de la frontière. Mieux encore certains villages comme Kourémalé sont à cheval sur la frontière.

Tenant compte de cette situation, des recommandations du règlement sanitaire international (RSI), et de l'apparition récentes de cas confirmés de MVE dans des localités frontalières les chefs d'Etats de la Guinée, du Mali et du Sénégal appellent au renforcement de la collaboration transfrontalière entre les trois pays frères.

3. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de la rencontre est de renforcer la collaboration transfrontalière afin de prévenir et d'arrêter la propagation de l'épidémie de la MVE dans les trois pays voisins.

4. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ✓ Passer en revue la situation épidémiologique de la MVE dans les zones frontalières,
- ✓ Analyser la problématique de la gestion de l'épidémie et les facteurs de risque de la MVE dans les zones frontalières,
- ✓ Formuler des recommandations visant à renforcer la collaboration entre les districts sanitaires dans les zones frontalières dans le cadre de la lutte contre la maladie,
- ✓ Identifier les mécanismes de mise en œuvre immédiate des stratégies y compris les acteurs
- ✓ Proposer un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations et des activités dans les zones frontalières

5. CONSTATS

Les participants ont fait les constats suivants :

- Il y a une insuffisance numérique du personnel au niveau des points d'Entrée;
- une insuffisance de formation des agents de santé, agents d'autres secteurs et communautaires (tradithérapeutes...);
- une faiblesse de la surveillance des gares routières et des frontières terrestres;
- une faiblesse du dispositif "en miroir" de la surveillance transfrontalière;
- une faiblesse des outils harmonisés de collecte de données et de dispositif de traçabilité des voyageurs;
- une faiblesse de cadre formel de partage d'informations sur les sujets contacts et autres voyageurs;
- une faiblesse de cadre de coordination transfrontalière;
- une faiblesse de cadre formel d'échanges entre techniciens;
- une faiblesse dans l'identification des points focaux de la collaboration transfrontalière;
- non exhaustivité de répertoire du personnel et des structures;
- non intégration de la Guinée Bissau dans les rencontres transfrontalières;
- une existence de bonnes pratiques non partagées en matière de lutte contre les épidémies;
- une insuffisance d'implication de la communauté.

6. RECOMMANDATIONS

Les délégations de la République de Guinée, du Mali et du Sénégal, après avoir examiné et discuté de la situation de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans leurs pays respectifs ont:

- ✓ Exprimé une profonde préoccupation par rapport à la faiblesse des systèmes de santé des trois pays pour faire face à aux épidémies en général et en particulier l'épidémie de la maladie à virus Ebola, qui frappe actuellement nos communautés ;
- ✓ Souligné la nécessité d'une gestion transfrontalière commune de l'épidémie de MVE ;
- ✓ Reconnu que face à cette situation alarmante, déclarée par l'OMS comme Urgence Sanitaire de Portée Internationale, le seul objectif demeure l'arrêt de la transmission de la maladie dans un esprit de solidarité régionale, la mobilisation des ressources et l'harmonisation des stratégies, en particulier, transfrontalières.

Les délégations recommandent en particulier pour le secteur transfrontalier de :

- Renforcer la surveillance des gares routières et des frontières terrestres;
- Renforcer les ressources humaines au niveau des frontières ;
- Envisager un système durable de motivation des agents de santé, des volontaires et des forces de sécurité;
- Mettre en place un dispositif "en miroir" de la surveillance transfrontalière, avec l'utilisation d'outils harmonisés aux Points d'Entrées et de sorties par :
 - L'élaboration d'une fiche de renseignement sanitaire
 - Le Contrôle de la température
 - La Désinfection des mains
 - L'Interdiction de transfert des cadavres
 - L'Interdiction de transfert de malade
 - L'Identification des cas suspects et contacts et leur prise en charge (interdiction de déplacement des contacts à l'intérieur comme à l'extérieur du pays)
- Renforcer les structures sanitaires transfrontalières dans les pays par la formation, le contrôle de l'infection, le triage, l'alerte précoce, l'équipement adéquat et l'établissement des centres d'isolement/observation.
- Diffuser des messages harmonisés à l'endroit des populations le long de toute la bande frontalière ;
- Créer un cadre formel de coordination transfrontalière et un dispositif d'échanges entre techniciens comprenant la tenue régulière de réunions, la désignation de points focaux, le partage des répertoires du personnel et des structures...;
- Intégrer la Guinée Bissau dans la coordination transfrontalière impliquant la Guinée Conakry, le Mali et le Sénégal;
- Partager les bonnes pratiques dans le domaine de gestion des épidémies;
- Mettre en place des comités villageois de surveillance/veille et renforcer la capacité de ses membres en vue d'une bonne appropriation par la communauté;
- Mettre les autorités administratives, communales et locales transfrontalières au centre de la lutte contre la maladie à virus Ebola.

7. MOTIONS DE REMERCIEMENTS

Les délégations nationales de la Guinée, du Mali et du Sénégal, réunies les 25 et 26 février 2015 à Labé, République de Guinée, remercient leurs Excellences les Présidents Pr Alpha Condé,

Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et Monsieur Macky Sall pour cette initiative louable de réunion transfrontalière et de gestion concertée de l'épidémie de la MVE.

Les délégations nationales remercient les Autorités administratives, politiques et coutumières de Labé pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que les bonnes conditions de travail qui leur ont permis d'atteindre les objectifs de cette rencontre. Elles remercient également la partie guinéenne pour son hospitalité dans ce beau cadre de l'Université régionale de Labé.

Les délégations nationales remercient l'OMS pour l'appui technique et financier apporté pour l'organisation de cette rencontre, de même que tous les autres partenaires pour leur appui constant.

Motion spéciale :

Les délégations nationales remercient la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Moeti Rebecca Matshidiso pour son leadership et l'attention particulière accordée à la lutte contre la maladie à virus Ebola et à la surveillance transfrontalière en particulier, comme en témoigne sa mission spéciale à Labé pour prendre part à cette rencontre transfrontalière tripartite.

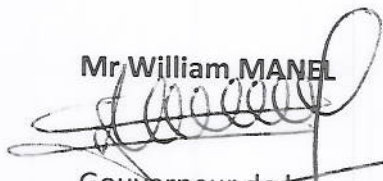
Fait à Labé le 26 février 2015

Ont signé


Mr Sadou KEITA
Le Gouverneur de la région
de Labé, Guinée




Dr Ouassa BERTHE
Représentant du
Coordonnateur du
Centre des Opérations
d'Urgence du Mali


Mr William MANEL
Gouverneur de la
région de
Kédougou, Sénégal